

Envoi par courrier et par télécopieur : 418-648-7980

Québec, le 19 mai 2006

Monsieur Denis Bastien  
Transports Canada  
Exploitation du terminal  
901, Cap Diamant, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1K 4K1

**Objet :   Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue du 8 au 12 mai derniers sur le projet mentionné, la commission d'examen conjoint, chargée de l'étude de ce dossier, désire vous soumettre ses celles des citoyens.

**1. Le démantèlement**

- 1.1. Quelles seraient les dispositions prises par Transports Canada pour s'assurer que les installations soient bel et bien démantelées à l'expiration du projet ?

**2. La qualité de l'eau et des sédiments**

- 2.1. Peut-on savoir quelle est la fréquence de dragage au port, les quantités excavées, ainsi que le lieu de leur disposition dans les bassins est et ouest (ou ailleurs, s'il y a lieu) ainsi que les effets sur les milieux de ces bassins ? [p. 41 du document étude de référence (septembre 2005), pas de dragage depuis la construction] À quand le prochain ?

**3. Les glaces**

- 3.1. Transports Canada est-il satisfait des mesures proposées par le promoteur afin de contenir les bancs de glace se déplaçant en floes ?
- 3.2. Combien de navires utilisent le Port de Cacouna ? En été et en hiver ?

...2

**4. Les autochtones et le projet Énergie Cacouna**

- 4.1. Quelles sont les préoccupations formulées par les autochtones relativement au projet ?
- 4.2. Quelles actions ont été entreprises par la Couronne jusqu'à maintenant ?
- 4.3. La réalisation du projet Énergie Cacouna aurait-elle un impact sur le territoire visé par le projet au regard des ressources utilisées par les autochtones et de leurs activités en cours?
  - 4.3.1. Décrire l'effet appréhendé sur chaque élément concerné.
  - 4.3.2. Quels accommodements ont été proposés jusqu'à maintenant par la Couronne, le cas échéant ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 31 mai prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 12 juin 2006 à Cacouna.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission

c.c. M. Jacques Grondin, Agence canadienne d'évaluation environnementale